



U.C.S.A. cgt

Préavis de grève du 9 mars 2016 Contre la casse du Code du Travail

Le projet de Loi El Khomri constitue une véritable casse du droit du travail.

- ▶ Remise en cause des 35 heures avec possibilité de porter la durée du travail à 12 heures par jour, 44 heures sur 16 semaines et 60 heures par semaine avec autorisation administrative.
- ▶ Quasi disparition des heures supplémentaires avec modulation possible sur 3 ans, leur rémunération ramenée à 10%, l'extension du forfait jour.
- ▶ Augmentation du temps de travail pour les apprentis mineurs de 8 à 10 heures par jour, de 35 à 40 heures par semaine.
- ▶ Négociation annuelle sur les salaires tous les 3 ans et non plus tous les ans.
- ▶ Systématisation du référendum pour contourner les organisations syndicales, même si les syndicats non signataires représentent 70% des salariés.
- ▶ Généralisation du chantage à l'emploi, les licenciements pour motif économique encore facilités.
- ▶ Indemnités de licenciement forfaitisées et scandaleusement abaissées. Le plancher d'indemnité en cas de licenciement abusif devient le plafond. Etc. Voir l'analyse complète de l'Ugict CGT: <http://www.ugict.cgt.fr/articles/references/reforme-el-khomri>

La mobilisation monte contre le projet de loi en particulier sur les réseaux sociaux. Si vous ne l'avez pas fait, signez la pétition "Loi du travail, non merci!": <http://loitravail.lol/>

Le report de la date d'examen du projet de loi ne suffit pas. Nous devons obtenir le retrait définitif. Afin de participer aux manifestations qui seront organisées le 9 mars sur l'ensemble du territoire. La CGT de FTV appelle le personnel à cesser le travail à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Pour la CGT de France télévisions
Marc CHAUVELOU,
Délégué syndical central

Paris, le 1^{er} mars 2016

Reçu le 1^{er} mars 2016 à 16:45 avec les pièces d'usage.